



Séance du 9 juillet 2019

L'an deux mil dix neuf le neuf juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sandoux, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de Monsieur Denis FOURNIER, Maire, suite à la convocation adressée le 03/07/2019.

Etaient Présents : Martine TYSSANDIER, Jean-Henri PALLANCHE, Maurice ROBERT, Maryse MAUGUE, Noël BOIVIN, Grace JEANDON, Emma RAGO, Marc VANDAME, Philippe TORRES.

Absents non représentés : Nathalie DUFRESNES, Aline LEMOINE, Jean-Louis MARTIN, Mickaël TALIDE, Isabelle VIDAL-MACHENAUD.

Secrétaire de séance : Martine TYSSANDIER

Après l'approbation du PV de séance du dernier conseil municipal, à l'unanimité des membres, l'ordre du jour est abordé.

1. Présentation des données de l'analyse financière de la commune par M. Marion-Berthe trésorier municipal :

Cette analyse a été réalisée d'après les données comptables enregistrées du 01/01/2014 au 31/12/2018.

M. le trésorier conclut sa présentation par le constat d'une situation saine, la commune a su utiliser les réserves produites par la vente des bâtiments du foyer de Ceyran pour financer les investissements et réduire sa situation d'endettement. Il a également souligné l'importance de la recette produite par les loyers des logements dans le budget de fonctionnement. D'autre part, les charges de personnel sont à surveiller, une augmentation apparait sur le compte administratif 2017. Le poids de la dette est amené à diminuer dans les années à venir.

2. Délibération 43-2019 : Commission d'appel d'offres (CAO) du 9 juillet 2019, travaux de réhabilitation des logements 9 place de la Mairie, avenant n°4 lot 1 Démolition-Gros Œuvre SARL TIXIER.

Monsieur le Maire expose le bilan des travaux réalisé par la SARL TIXIER, titulaire du lot 1 Démolition-Gros Œuvre :

Devis complémentaire n° 5 :

Moins-value :

- Installation de chantier suivant articles 01.2.1.1 à 01.2.1.13 = - 1 000.00 € HT
- Nettoyage des caves = - 980.00 € HT
- Création de trémie en plancher haut de la cave ouest = - 550.00 € HT
- Fouilles en tranchées seules = 1 482.00.00 € HT
- 3 fourreaux en PVC rigide FT 45 = - 240.00 € HT
- Chambre de tirage L1T pour réseaux courants faibles = - 310.00 € HT
- Bordures = - 94.50 € HT

Total HT : - 4 656.50 € HT

TVA à 20% : - 931.30 € HT

Total TTC : - 5 587.80 € HT

La Commission d'Appel d'Offre de ce jour propose, à l'unanimité de ses membres présents, l'établissement de l'avenant n°4 au montant du marché du lot 1 Démolition-Gros Œuvre, comme suit :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 4 656.50 €
- Montant TTC : -5 587.80 €

- % d'écart introduit par l'avenant : - 3.70%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
 - Montant marché de base HT : 126 000.00 €
 - Montant avenant n° 1 HT : 5 196.04 €
 - Montant avenant n° 2 HT : 6 951.40 €
 - Montant avenant n°3 HT : 4 470.00 €
 - Montant avenant n°4 HT : - 4 656.50 €
 - Nouveau montant du marché HT : 137 960.94 €
 - Montant TVA (20%) : 27 592.19 €
 - Nouveau montant du marché TTC : 165 553.13 €
- % d'écart introduit par les avenants : + 9.49 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents valide l'avis de la CAO du 9 juillet 2019 et de ce fait l'avenant n°4 au montant du marché du lot 1 Démolition-Gros Œuvre (Travaux de Réhabilitation des logements 9 place de la Mairie) pour un montant de - 4 656.50 € HT.

Date de réception en Préfecture : 19/07/2019

3. Délibération 44-2019 : Commission d'appel d'offres (CAO) du 9 juillet 2019, travaux de réhabilitation des logements 9 place de la Mairie, avenant n°2 lot 6 Serrurerie SAS BP METALLERIE

Monsieur le Maire expose le bilan des travaux réalisé par la SAS BP METALLERIE titulaire du lot 6 Serrurerie :

Devis complémentaire n° 1 :

- Travaux en moins :
 - Porte métallique barreaudée = - 1 780.00 € HT
 - Barreaudage métallique devant châssis = - 135.00 € HT
 - Boîtes aux lettres = - 445.00 € HT
 - Garde-corps extérieur = - 121.50 € HT
 - Travaux en plus :
 - Rehausse 2 lisses garde-corps = 135.00 € HT
 - Rehausse garde-corps terrasse = 295.00 € HT
 - Reprise main courante inox soudure argon en atelier = 385.00 € HT
- Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : - 1 660.50 €
 - Montant TTC : - 1 999.80 €
 - % d'écart introduit par l'avenant : - 27.78 %

La Commission d'Appel d'Offre de ce jour propose, à l'unanimité de ses membres présents, l'établissement de l'avenant n°2 au marché du lot n°6 Serrurerie, comme suit :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 1 660.50 €
- Montant TTC : - 1 999.80 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 27.78 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant marché de base HT : 6 000.00 €
- Montant avenant n°2 HT : - 1 660.50 €
- Nouveau montant du marché HT : 4 333.50 €

- Montant TVA 20% : 866.70 €
- Nouveau montant du marché TTC : 5 200.20 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 27.78 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents valide l'avis de la CAO du 9 juillet 2019 et de ce fait l'avenant n°2 au marché du lot 6 Serrurerie (Travaux de Réhabilitation des logements 9 place de la Mairie) confié à la SAS BP METALLERIE pour un montant de - 1 660.50 € HT.

Date de réception en Préfecture : 26/07/2019

4. Délibération 45-2019 : Commission d'appel d'offres (CAO) du 9 juillet 2019, travaux de réhabilitation des logements 9 place de la Mairie, avenant n°1 lot 7 Menuiseries Intérieures - SARL SOMAC

Monsieur le Maire expose le bilan des travaux réalisés par la SARL SOMAC titulaire du lot 7 Menuiseries Intérieures :

Devis complémentaire n° 1 :

- Travaux en moins :
 - Bloc porte médium = - 394.38 € HT
 - Tablettes menuiseries ensemble = - 353.63 € HT
 - Tablette bâti WC ensemble = - 31.12 € HT
 - Trappes de gaines = - 195.82 € HT
 - Plan vasque stratifié 128x55 = - 476.18 € HT
 - Plan de travail 8.39 ml = - 1 628.42 € HT
 - Miroir 60x90 = - 51.00 € HT

- Travaux en plus :
 - Bloc porte PF1/2h 204x 73 = + 457.36 € HT
 - Plan vasque 160x65 = 291.96 € HT
 - Plan de travail 9.07ml = 1 760.40 € HT

Total HT : - 620.73 € HT
 TVA à 20% : - 124.15 € HT
 Total TTC : - 744.88 € HT

La Commission d'Appel d'Offre de ce jour propose, à l'unanimité de ses membres présents, l'établissement de l'avenant n°1 au marché du lot n°7 Menuiseries Intérieures confié à la SARL SOMAC, comme suit :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 620.73 €
- Montant TTC : - 744.88 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 4.75 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant marché de base HT : 13 070.36 €
- Montant avenant n°1 HT : - 620.73 €
- Nouveau montant du marché HT : 12 449.63 €
- Montant TVA 20% : 2 489.93 €
- Nouveau montant du marché TTC : 14 939.56 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 4.75 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents valide l'avis de la CAO du 9 juillet 2019 et de ce fait l'avenant n°1 au marché du lot 7 Menuiseries intérieures (Travaux de Réhabilitation des logements 9 place de la Mairie) confié à la SARL SOMAC pour un montant de - 620.73 € HT.

Date de réception en Préfecture : 25/07/2019

5. Délibération 46-2019 Commission d'appel d'offres (CAO) du 9 juillet 2019, travaux de réhabilitation des logements 9 place de la Mairie, avenant n°1 - lot 11 Electricité SARL VOMIERO

Monsieur le Maire expose le bilan des travaux réalisé par la SARL VOMIERO titulaire du lot 11 Electricité :

Devis complémentaire n° 1 :

Moins-Value :

- Hublots extérieurs caves = - 350.91 € HT
- Simple allumage caves = - 84.18 € HT
- Fourniture et coffret de coupure extérieur = - 719.56 € HT

Plus-Value :

- Prise lave-linge RDC et R+1 = 113.92 € HT
- Va et Vient cave = 90.26 € HT
- Détecteur de présence cave = 126.46 € HT
- Contre visite consuel = 249,48 € HT

Total HT : - 574.53 € HT

TVA à 20% : - 114.91 €

Total TTC : - 689.44 €

La Commission d'Appel d'Offre de ce jour propose, à l'unanimité de ses membres présents, l'établissement de l'avenant n°1 au marché du lot n°11 Electricité, comme suit :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 574.53 €
- Montant TTC : - 689.44 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 1.63

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant marché de base HT : 35 302.28 €
- Montant avenant n°1 HT : - 574.53 €

Nouveau montant du marché HT : 34 727.75 €

Montant TVA 20% : 6 945.55 €

Nouveau montant du marché TTC : 41 673.30 €

% d'écart introduit par l'avenant : - 1.63 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents valide l'avis de la CAO du 9 juillet 2019 et de ce fait l'avenant n°1 au marché du lot 11 Electricité (Travaux de Réhabilitation des logements 9 place de la Mairie) confié à la SARL VOMIERO pour un montant de - 574.53 € HT.

Date de réception en Préfecture : 19/07/2019

6. Délibération 47-2019 : Commission d'appel d'offres (CAO) du 9 juillet 2019, travaux de réhabilitation des logements 9 place de la Mairie, avenant n°2 lot n°12 Plomberie-Sanitaire-VMC – SARL FAVIER

Monsieur le Maire expose le bilan des travaux réalisé par la SARL FAVIER titulaire du lot n°12 Plomberie-Sanitaire-VMC :

Devis complémentaire : remplacement d'une vasque prévue par un meuble avec plan vasque post-formé.

- Vasque prévue avec robinetterie = - 225.00 € HT

- Meuble avec plan vasque post-formé Delpha Duo blanc 2 tiroirs robinet mitigeur = 589.00 € HT
 - o Total HT : 364.00 € HT
 - o TVA à 20% : 72.80 € HT
 - o Total TTC : 436.80 € HT

La Commission d'Appel d'Offre de ce jour propose, à l'unanimité de ses membres présents, l'établissement de l'avenant n°2 au marché du lot n°12 Plomberie-Sanitaire-VMC confié à la SARL FAVIER, comme suit :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 364.00 €
- Montant TTC : 436.80 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 2.06 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant marché de base HT : 17 700.15 €
- Montant avenant n° 1 HT : 440.00 €
- Montant avenant n° 2 HT : 364.00 €
- Nouveau montant du marché HT : 18 504.15 €
- Montant TVA (20%) : 3 700.83 €
- Nouveau montant du marché TTC : 22 204.98 €
- % d'écart introduit par les avenants : + 4.54 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents valide l'avis de la CAO du 9 juillet 2019 et de ce fait l'avenant n°2 au marché du lot 12 Plomberie-Sanitaire-VMC (Travaux de Réhabilitation des logements 9 place de la Mairie) confié à la SARL FAVIER pour un montant de 364.00 € HT

Date de réception en Préfecture : 19/07/2019

7. Délibération 48-2019 : Montant des loyers des logements communaux 9 Place de la Mairie :

M. le Maire informe le conseil que les travaux de réhabilitation des deux bâtiments communaux situés 9 place de la mairie en trois logements devraient se terminer en septembre et il propose au conseil de délibérer sur le montant des loyers de ces trois logements.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents Décide :

- **de fixer le montant du loyer mensuel de l'appartement du rez-de-chaussée de type T3 d'une superficie de 70.45 m², comprenant 1 cave et 1 place de parking, à la somme de 700,00 € charges non comprises.**
- **de fixer le montant du loyer mensuel de l'appartement du niveau R+1 de type T 3 d'une superficie de 72.34 m², comprenant 2 caves et 1 place de parking, à la somme de 700,00 charges non comprises.**
- **de fixer le montant du loyer mensuel de l'appartement du niveau R+2 de type T 2 d'une superficie de 44.69 m², comprenant 1 cave et 1 place de parking à la somme de 500,00 € charges non comprises.**
- **Etant entendu que les loyers seront automatiquement révisés chaque année en tenant compte de la variation de la moyenne des 4 derniers indices trimestriels du coût de la construction publiés par l'INSEE;**
- **de fixer les montants des dépôts de garantie à l'équivalent d'un mois de loyer sans les charges, pour les trois logements précités;**

➤ **Autorise Monsieur le Maire ou son représentant :**

- à confier le mandat de location à l'agence immobilière **BLOT IMMOBILIER**
- à signer un bail de location d'une durée de **3 ans à compter de la date de signature de celui-ci sous réserve de reconduction ou de renouvellement.**

Date de réception en Préfecture : 19/07/2019

8. Effectifs école

Prévision prochaine rentrée scolaire : 84 enfants répartis sur 4 classes.

Les enseignantes de cette année resteront en poste pour la prochaine année scolaire.

9. Questions diverses :

- Acquisition d'un bureau-pupitre pour un élève présentant des déficiences visuelles, cet achat d'un montant de 319.30 € sera imputé sur un programme d'investissement.
- Organisation de la Fête nationale : feux d'artifice le 13 juillet au soir Place Maismac.
- Proposition d'acquisitions terrains : Denis FOURNIER informe le conseil d'une proposition d'achats de terrain reçue oralement par une famille dans le cadre d'une succession :
 - La parcelle cadastrée section ZA n° 202 d'une superficie de 3 300 m², en état de verger pourrait intéresser la commune de part sa situation en zone agricole, en limite du verger conservatoire communal, dans le cadre de l'acquisition de réserve foncière.
 - La parcelle cadastrée section ZE n° 320 d'une superficie de 2 315 m², située en zone agricole, dans le périmètre prévu au PLU pour la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales.
 Le conseil mandate le Maire pour présenter une offre d'achat à cette famille :
 - 3 400 € pour la parcelle cadastrée ZA n° 202
 - 2 400 € pour la parcelle cadastrée section ZE n° 320
- Barnums déchirés : les barnums ont été rendus par les associations avec des tubes tordus et une déchirure sur une bâche. Les associations concernées seront contactées.
- Intervention de Jean-Henri PALLANCHE : compte rendu de la réunion du Grand Clermont, en qualité de représentant de Mond'Arverne Communauté
 - les interventions pour améliorer la desserte ferroviaire avec Lyon, capitale maintenant de AURA et demander à déboucher sur Saint-Exupéry (liaisons internationales) et surtout éviter la relégation avec une arrivée dans un gare "annexe" (éviter le même schéma qu'avec la gare de Bercy!)
 - la modification du Scot pour réduire les surfaces commerciales, résultant du constat de réduction de la consommation.
 - la progression du dossier voie verte.
 - l'étude paysagère pour l'entrée sud de Clermont - nous en bénéficierons lorsque nous accéderons à Clermont.
 - Appel à projets pour mise en place de services à la population aux communes situées sur la partie ouest de Mond'Arverne Communauté, en réponse à un appel à projet pour réduire les différences de services entre l'est et l'ouest, moins de services côté ouest. Le grand Clermont apportera son aide pour la réalisation d'une étude avec les acteurs et les habitants sur les services et les équipements à déployer, ainsi que pour une assistance au maître d'œuvre.
- Intervention de Jean-Henri PALLANCHE : compte rendu du conseil communautaire du 27/06/2019 :
 - le conseil communautaire a approuvé la modification n° 3 des statuts de Mond'Arverne Communauté. Cette modification sera soumise à délibération des communes membres.
 - Création d'un EPIC pour la gestion de la Maison de Gergovie qui sera inaugurée en septembre 2019.
 - Instauration de télé travail dans les services de la communauté de communes, 20 jours par an.

- Intervention de Philippe Torres : demande de rajout de poubelles ordures ménagères et tri sélectif point poubelle chemin de Ceyran, plusieurs bacs sont détériorés. M. le maire note cette demande.
- Intervention de Philippe TORRES : demande d'arrêt de l'éclairage public nocturne sur le secteur du foyer de Ceyran. Réponse de Denis Fournier ce sujet a déjà fait l'objet d'un débat lors d'un précédent conseil municipal. Nous avons réalisé des économies sur l'éclairage public depuis l'installation de la réduction de l'intensité de l'éclairage public, d'autre part, un éclairage constant garantit également la sécurité des habitants. De plus, le système de la vidéo protection ne serait pas totalement exploitable avec une coupure complète de l'éclairage public en période nocturne.
- Intervention de Maurice ROBERT : suite à la réception d'un mail de Nathalie Guillot, une réflexion est en cours sur la création d'un CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale ce qui ne va pas nécessairement entrainer la disparition des CCAS présents sur le territoire.
- Intervention de Maryse MAUGUE : j'attends les articles pour le Sandolien. Des photos des logements à la fin des travaux.
- Intervention de Philippe TORRES : les trous sur la voirie seront-ils bouchés ?
- Réponse de Denis FOURNIER : oui une ligne budgétaire a été allouée à cet effet en section de fonctionnement et un devis a été demandé à l'entreprise de travaux publics de M. Jean-Luc MARTIN.
- Intervention de Marc VANDAME : nous pourrions organiser une réunion publique à propos des alternatives au commerce sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Table des délibérations :

Délibération 43-2019	Commission d'appel d'offres (CAO) du 9 juillet 2019, travaux de réhabilitation des logements 9 place de la Mairie, avenant n°4 lot 1 Démolition-Gros Œuvre SARL TIXIER
Délibération 44-2019	Commission d'appel d'offres (CAO) du 9 juillet 2019, travaux de réhabilitation des logements 9 place de la Mairie, avenant n°2 lot 6 Serrurerie SAS BP METALLERIE
Délibération 45-2019	Commission d'appel d'offres (CAO) du 9 juillet 2019, travaux de réhabilitation des logements 9 place de la Mairie, avenant n°1 lot 7 Menuiseries Intérieures - SARL SOMAC
Délibération 46-2019	Commission d'appel d'offres (CAO) du 9 juillet 2019, travaux de réhabilitation des logements 9 place de la Mairie, avenant n°1 - lot 11 Electricité SARL VOMIERO
Délibération 47-2019	Commission d'appel d'offres (CAO) du 9 juillet 2019, travaux de réhabilitation des logements 9 place de la Mairie, avenant n°2 lot n°12 Plomberie-Sanitaire-VMC – SARL FAVIER
Délibération 48 -2019	Montant des loyers des logements communaux 9 Place de la Mairie

Tableau des signatures :

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Emargement</i>	<i>Nom et Prénom</i>	<i>Emargement</i>
<i>FOURNIER Denis</i>		<i>JEANDON Grace</i>	
<i>TYSSANDIER Martine</i>		<i>LEMOINE Aline</i>	<i>Absente non représentée</i>
<i>PALLANCHE Jean-Henri</i>		<i>TALIDE Mickaël</i>	<i>Absent non représenté</i>
<i>ROBERT Maurice</i>		<i>TORRES Philippe</i>	
<i>MARTIN Jean-Louis</i>	<i>Absent non représenté</i>	<i>RAGO Emma</i>	
<i>MAUGUE Maryse</i>		<i>VANDAME Marc</i>	
<i>BOIVIN Noël</i>		<i>VIDAL MACHENAUD Isabelle</i>	<i>Absente non représentée</i>
<i>DUFRESNE Nathalie</i>	<i>Absente non représentée</i>		